

**100 - Action sociale de proximité**

**1 - Orientations stratégiques des politiques sociales départementales**

**Rapport n° CD/2018/059**

**Service Chef de file :**

I - Mission action sociale de proximité

**Service(s) associé(s) :**

Résumé :

Jamais les inégalités, le sentiment d'isolement, le repli identitaire et la perte de confiance démocratique n'ont été aussi forts. Avec ces cassures sociétales, c'est le modèle social et les valeurs républicaines qui s'effritent.

Le Département, par la multiplicité de ses actions et leviers en faveur de l'accompagnement des parcours de vie et du cadre de vie des Bas-Rhinois, est plus que jamais le dernier rempart face à ces fractures territoriales et humaines. Le Département doit assurer à chacun une place dans la société et dans l'activité, pour que la personne soit au cœur de son parcours et que personne ne reste au bord du chemin ou ne s'enfonce dans une pauvreté durable.

Plus que l'action sociale, c'est le développement social que le Département porte.

Localement et nationalement, le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, poursuivra en 2019, sa volonté d'inscrire ses politiques sociales dans une ambition politique globale et responsable, affirmée dans plusieurs démarches structurantes, abouties ou encore en cours.

Le Plan Départemental de l'Action sociale de proximité, le Plan d'action enfance, famille, jeunesse « Un avenir pour nos enfants », le Plan Départemental de l'Emploi et de l'Insertion, la démarche de lutte contre la grande pauvreté, le Schéma de l'autonomie et la Démarche Territoire 100% Inclusif.

La mise en œuvre des politiques sociales départementales mobilise plus de 1 700 agents départementaux pour un budget annuel de 533 millions d'euros, dans les domaines de l'action sociale de proximité, de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de l'emploi, de lutte contre la pauvreté, de l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

L'action sociale touche une proportion importante, sans cesse croissante et plus diversifiée de Bas-Rhinois et s'inscrit dans un réseau complexe d'acteurs, publics et associatifs, nationaux, départementaux et locaux. Dans la vie courante des Bas-Rhinois, **ce sont près de 42 400 Bas-Rhinois qui sont accompagnés** par les professionnels du Département.

Face aux défis sociétaux portés par le Département, le travail social de demain constitue un enjeu majeur de politique publique et de ressources humaines. Le travail social connaît

lui-même une crise de vocation, alors qu'il constitue un remède essentiel aux crises que traversent les territoires et leurs habitants.

Il a fait l'objet d'une nouvelle définition issue des travaux du Haut Conseil en Travail Social (décret du 6 mai 2017) et repris à l'art. D142-1-1 du CASF :

*« Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement ».*

Cette définition pose les fondements d'une approche sociale renouvelée et adaptée aux évolutions sociétales.

Des traumatismes sociétaux profonds et durables :

- une difficulté croissante pour un plus grand nombre de Bas-Rhinois d'accéder aux droits fondamentaux de l'insertion et de l'autonomie sociale (logement, emploi, santé, mobilité, culture, sport ...) ;
- un vieillissement de la population, l'accroissement de l'individualisme, de l'isolement, de la monoparentalité, de la déscolarisation, des phénomènes de radicalisation ;
- un accroissement et une complexification de la demande sociale à la fois quantitatifs (volume des personnes en situation de difficultés) et qualitatifs, rendent le parcours de retour vers une situation d'insertion et de maintien ou de compensation de l'autonomie de vie, plus complexe. Les situations de fragilité sociale, voire de précarité, et les risques de marginalisation s'étendent à des publics nouveaux (salariés précaires, seniors et étrangers, mineurs sans papier).

Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, poursuivra en 2019, sa volonté d'inscrire ses politiques sociales dans une ambition politique globale et responsable, affirmée dans plusieurs démarches structurantes abouties ou encore en cours :

le Plan Départemental de l'Action sociale de proximité, le Plan d'action enfance, famille, jeunesse « Un avenir pour nos enfants », le Plan Départemental de l'Emploi et de l'Insertion, la démarche de lutte contre la grande pauvreté, le Schéma de l'autonomie et la Démarche Territoire 100% Inclusif.

Des réponses solides et durables apportées par les politiques publiques départementales :

- étendre le rôle de bouclier social du Département pour toutes et tous les Bas-Rhinois, au travers de sa présence sur plus de 160 sites ;
- positionner la personne au cœur de son projet de vie, en garantissant la prise en compte de l'expression et du pouvoir d'agir de la personne, à l'instar de la démarche de référent de parcours ;
- favoriser l'autonomie et l'insertion de toutes et tous ; permettre à chacun, à tous âges, de trouver sa place dans la société ;

- mieux mailler les politiques sociales avec l'ensemble des politiques publiques / dans une vision transversale, globale, interdisciplinaire et coordonnée (action sociale de proximité, politique éducative, insertion par l'activité économique, politique de la ville...);
- proposer l'expertise sociale dans les projets de développement territorial négociés, notamment dans le cadre des contrats locaux de santé et médico-sociaux, et soutenus dans le cadre des contrats départementaux.

Pour 2019, deux démarches structurantes, dans le domaine de la santé et de la lutte contre la pauvreté sont proposées à l'approbation de l'Assemblée Départementale ; elles permettront de poser le socle d'une ambition volontariste du Département pour permettre l'accès aux droits et à la santé pour toutes et tous.

Dans un contexte de difficultés sociales inédites, de massification des demandes sociales, de diversité des profils et de complexité des situations rencontrées, la solidarité de proximité assurée par le Département auprès de tous les Bas-Rhinois s'avère cruciale. Chaque situation appelle une réponse individualisée.

Pour 2019, les orientations stratégiques proposées par l'Exécutif départemental visent à assurer un accompagnement à la fois personnalisé et global de la personne.

Ces propositions d'orientations stratégiques visent à garantir:

### **1. Un accueil inconditionnel humain pour l'ensemble des Bas-Rhinois :**

- Un élargissement des horaires d'ouverture des centres médico-sociaux ;
- Une réorganisation et une simplification de l'accueil au sein des centres médico-sociaux ;
- Le renforcement de l'accueil et de l'information aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap au plus près de chez elles : création des maisons des aînés de Sélestat, de Saverne, de Haguenau, et de la MAIA sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- La création de Maisons de services mutualisées à Strasbourg et à Illkirch-Graffenstaden ;
- La mise en place de permanences d'écrivains publics numériques, pour lutter contre l'illectronisme.

### **2. La prévention comme stratégie commune des politiques sociales**

L'Exécutif départemental préfère que le Département s'attaque aux racines des problématiques sociales des Bas-Rhinois, plutôt que de devoir en réparer les conséquences. C'est à la fois plus humain et plus économe financièrement.

La stratégie de prévention poursuivie s'organise ainsi selon les priorités suivantes :

- Le nécessaire renouvellement du service public de l'action sociale de proximité en replaçant la prévention au cœur de ses missions ;
- Le développement d'une démarche départementale d'inclusion numérique : partenariat avec Emmaüs Connect ;
- Le développement d'équipements et de services à la personne dans le cadre des contrats départementaux, notamment dans le domaine des équipements périscolaires ;
- La mise en place sur l'ensemble du territoire, d'actions de prévention de la perte d'autonomie, dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

### **3. La logique de parcours en valorisant les potentiels et l'implication de chacun :**

- Le déploiement de la démarche de référent de parcours sur tout le territoire départemental ;
- La déclinaison du PDEI en Parcours Territorial pour l'Emploi et l'Inclusion (PTEI), pour être plus proche des réalités des territoires et des habitants ;
- En partant des atouts et des besoins du territoire et de ses habitants et en consolidant en proximité l'écosystème de l'emploi et l'accompagnement des personnes ;
- L'harmonisation et la sécurisation des pratiques afin d'assurer un droit à un parcours global et d'éviter les ruptures : Nouveau règlement intérieur des Commissions territoriales du RSA et animation des réseaux avec les Présidents de CTRSA et les CTI ;
- La mise en place de la Plateforme emploi dans le cadre du Pacte Social Local de Brumath-Basse Zorn ;
- L'expérimentation de cumul RSA/salaire lors des vendanges.

### **4. Les politiques sociales au cœur des leviers de développement territorial :**

- les contrats départementaux comme levier : quelques exemples, la conciergerie solidaire sur le quartier des Ecrivains à Schiltigheim-Bischheim, les 14 projets périscolaires sur le Territoire Nord, conduits avec 4 Communautés des communes, la Maison de santé sur le QPV des Quartiers Ouest de Bischheim-Schiltigheim ;
- le maillage du territoire départemental de conseils de solidarité et de développement : instances d'observation locale de la demande sociale, de décisions relatives à des situations individuelles et de développement de nouvelles réponses de solidarité de proximité ;
- la mise en place du Comité local de travail social et de développement social, dans le cadre de l'expérimentation nationale du Haut Conseil en Travail Social, en partenariat avec la Ville de Strasbourg.

## 5. La lutte contre la pauvreté

La pauvreté s'intensifie en France en 2018. Plus d'un tiers des français y ont été confrontés ; ce sont 9 millions de personnes dont 3 millions d'enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Si le département du Bas-Rhin présente un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale (11,6% contre 13% en France métropolitaine), il existe néanmoins de fortes disparités territoriales : Strasbourg concentre un taux de pauvreté très élevé, à savoir de 22,1% ; la pauvreté touche également des communes plus rurales à l'instar de Sarre-Union, Schirmeck ou encore Sélestat.

Il est proposé que le Département soit un territoire démonstrateur en matière de lutte contre la pauvreté, dans le cadre de la déclinaison nationale du plan de lutte contre la pauvreté et en faveur de l'accès à l'emploi.

La stratégie et le plan d'actions départementaux feront l'objet d'un travail partenarial dans la perspective de soumettre un projet de délibération au vote de l'Assemblée départementale en février 2019.

L'ensemble de ces priorités alimentera la déclinaison dans le Bas Rhin du Plan de Lutte contre la Pauvreté et pour l'accès à l'emploi.

La Commission Emploi Insertion Logement, réunie le 26 novembre dernier, a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations 2019 concernant les politiques sociales départementales.*

*Le Conseil Départemental décide que le Bas-Rhin sera territoire démonstrateur en matière de lutte contre la pauvreté et élaborera, avec ses partenaires, la stratégie et le plan d'actions qui permettront de construire un nouveau modèle et un écosystème de services publics de solidarité et en faveur de l'emploi.*

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY